

# Des maires et des rues

## 1894 et environs : la Ville d'Edmond Champeaud – 1<sup>re</sup> partie

L'année 1894 s'ouvre avec l'exécution, le 4 février, de l'anarchiste Vailland qui avait lancé une bombe dans la Chambre des Députés. Un autre, le Lombard Hieronimus Caserio sera exécuté le 2 août pour avoir assassiné le président Marie François Sadi Carnot, alors qu'il n'était encore que député ; celui-ci fit partie de ceux qui refusèrent de signer le traité ratifiant la perte pour la France de l'Alsace-Lorraine en 1871, et s'éleva contre la restauration de la nomination des maires, par le pouvoir exécutif. Toujours en déplacements, il déclarait à Lyon peu de temps avant son assassinat : « Il n'est plus de parti... » Le mandat de Jean-Paul Pierre Casimir Périer qui avait été son ministre depuis moins d'un an, susceptible et coléreux, dura six mois jusqu'à sa démission et aura vu l'arrestation de Dreyfus dont Jaurès demanda à la Chambre qu'on le fusillât, et le début de la guerre à Madagascar d'où le colonel Gillon ne rentrera pas (voir notre N°78). Nous sommes en pleine « Belle Époque », année où « *la République conservatrice s'épanouit* », selon le mot de Bainville ! Edmond Champeaud (voir notre numéro 68) se maintient à la tête de la mairie où il est élu dès l'âge de quarante ans successivement en 1888 (l'élection



Charrette de foin en attente devant les fortifications de la Porte d'Orléans.

des maires par le conseil Municipal était rétabli depuis les lois de 1882, 1892, 1896, 1900 et 1904. cet entrepreneur de charpente restera donc maire vingt ans, d'une commune en pleine expansion démographique. De plus de 4 300 habitants au lendemain du conflit franco-prussien, on passait à quelque chose comme 17 000 à l'aube du xx<sup>e</sup> siècle d'où la fièvre de construction de bâtiments publics : mairie, marché couvert, écoles laïques en compétition

avec les anciens pensionnats religieux dont l'ouverture de la ligne de tramway vers Arpajon va, en plus des lois sur les communautés religieuses sonner le glas. La République se charge de former l'esprit des jeunes Français depuis l'article 7 de la loi de 1879 qui avait fait dire à un orateur de droite : « *Vous allez former une jeunesse qui ne croira à rien, pas même à vous.* »

Rappelons qu'amputée de tout le nord du territoire pour former le XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris dès 1860, endommagée par les destructions du Génie pour dégager les abords des fortifications – y compris les monuments du cimetière – puis en conséquence des bombardements dudit fort par les Prussiens cantonnés sur les hauteurs de Châtillon, notre commune avait vu fondre le nombre de ses habitants.

En 1875, les pas du journaliste académicien Maxime Du Camp l'ayant amené près de l'aqueduc d'Arcueil, il en écrivit qu'il « *grandit singulièrement le paysage, qui est affreux, nu, troué d'excavations, et qui évoque d'insupportables souvenirs, voilà le fort de Montrouge, écrasé par les bombes...* ».



Au loin, le « Front » de Montrouge, de gauche à droite : le tramway, les grilles et le pavillon d'octroi enfin, les fortifications.